

Risques

Fiches de données de sécurité : l'INRS publie une brochure pour mieux les comprendre

L'INRS publie une brochure destinée aux lecteurs des fiches de données de sécurité (FDS) de substances ou de mélanges destinés au marché français pour leur permettre de se familiariser avec les exigences réglementaires.

Date de mise à jour : 26 janv. 2023

Auteur : **Virginie Leblanc**



©Lipsum

Une brochure publiée par l'INRS s'adresse aux lecteurs des **fiches de données de sécurité (FDS)** de substances ou de mélanges destinés au marché français, qui sont des utilisateurs de produits chimiques, des médecins du travail, des employeurs, des salariés, des préventeurs, des représentants du personnel... pour leur permettre de se familiariser avec les exigences réglementaires du règlement Reach (règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances) et le règlement CLP (règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges).

[Lire la brochure sur le site de l'INRS.](#)

L'INRS rappelle que l'étiquetage réglementaire des substances et des mélanges dangereux est un moyen simple d'alerter l'utilisateur d'un produit chimique sur les dangers principaux liés à sa mise en œuvre. La FDS fournit un nombre important d'informations complémentaires nécessaires à la protection de la santé, de la sécurité des travailleurs et de l'environnement, en indiquant notamment les moyens de protection et les mesures à prendre en cas d'urgence.

Voir aussi



La fiche de données de sécurité



Évaluez le risque chimique de votre entreprise



Prévention du risque cancérogène : des avancées dans le BTP